L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 25 AOUT 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—un portier à l'Hôtel des Etrangers, 131 rue de Chartres. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
25 août—2f

ON demande—Une femme de couleur créole comme blanchisseuse. S'adresser 280 rue Philip. 22août—7f

ON demande—Une petite fille, nègre ou d'occasion, pour soigner un enfant. Bon prix raisonnable. S'adresser immédiatement à G. Post Office Box 811, New Orleans.
9 août—

A LOUER.

A LOUER—Garni ou non garni, l'hôtel Trapolin, favorablement connu dans le bord depuis 20 ans—Nos 121, 123 et 125 rue Royale, en face de l'Hotel Royal. S'adresser à J. B. Trapolin 35 rue St-Charles.
24 juin—11dm; f

PAR LE CONSTABLE.

Levy Wolfson & Co. vs R. L. Brown, les mêmes vs Brown & Brennan, & Skwerin & Son vs Brown & Brennan, les mêmes vs T. Brennan.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—Nos 14 638, 14 639, 14 640 et 14 641—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je procéderai à la vente à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, devant la porte principale du Palais de Justice de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le plus offrant à la vente à l'encherre publique, le MARDI 4 septembre 1888, à midi, sur les lieux ci-dessous désignés, la Nouvelle Maison à deux étages, située sur le Second Faubourg de la Ville de Lafayette, formant le coin de la rue Coliseum et de la rue du Canal, et connue comme Nos 1 et 3 rue du Canal, et ayant une entrée additionnelle sur la rue Coliseum, avec toutes les améliorations et dépendances qui en font partie, et appartenant à la propriété en question.

Le susdit immeuble est connu comme le Royal House consistant en comptoirs étagères, tonneaux, liquides, bières, liqueurs, cigares, articles de fantaisie, et d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Sans dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

24 août—12 29—sept 4

P. E. Tannerri contre Williams Rue-fer et al.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 10 905—En vertu d'un acte de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je procéderai à la vente à l'encan public, au plus offrant et dernier enchérisseur, comptant, devant la porte principale du Palais de Justice de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le MARDI 4 septembre 1888, à midi, sur les lieux ci-dessous désignés, savoir : Le lot de terrain situé entre les rues St. Pierre et Toulouse, dans la Deuxième District de cette ville, mesurant 31 pieds 6 pouces de front sur la rue St. Pierre sur une profondeur de cette dernière rue de 120 pieds, le tout borné comme suit, savoir : Au lot de terrain appartenant à la succession de Mme Bernard Soniat, et du côté de la rue Toulouse, au lot de terrain appartenant à la succession de Mme Bernard Soniat, et du côté de la rue St. Pierre